Programme stratégique pour l'étude et le suivi des cétacés dans le Parc naturel marin du golfe du Lion

Alexandra GIGOU

Marseille, 10 novembre 2016, Journée de restitution GDEGeM

©Marc Dumontier /Agence des aires marines protégées

Vision synthétique d'un Parc naturel marin

Un outil spécifiquement conçu pour la mer, créé en 2006, pour contribuer :

- au développement durable du milieu marin
- à sa protection
- à la connaissance du patrimoine marin

un décret de création de Parc naturel marin

Un périmètre

Des orientations

Un conseil de gestion

Un Plan de gestion à 15 ans

Une équipe du Parc

La concertation, le cœur du dispositif

2007

MISSION D'[illegible]

Culture et patrimoine maritimes traditionnels et modernes

Coopération avec l'Espagne

Connaissance & expertise

Protection du patrimoine naturel marin

13 octobre 2011

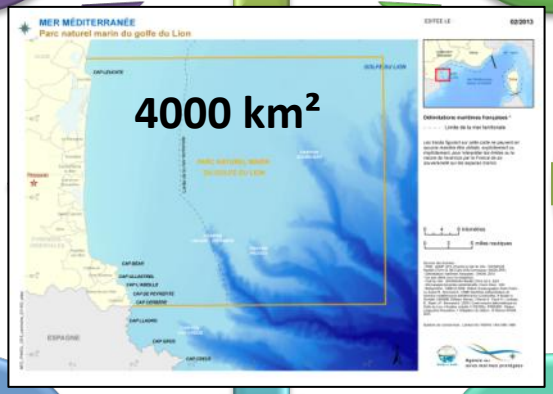

Tourisme équilibré & usages respectueux de l'environnement marin

Gestion des ressources naturelles

Activités économiques maritimes durables

PLAN DE GESTION

Octobre 2014

GESTION

L’ensemble des acteurs de la mer réunis

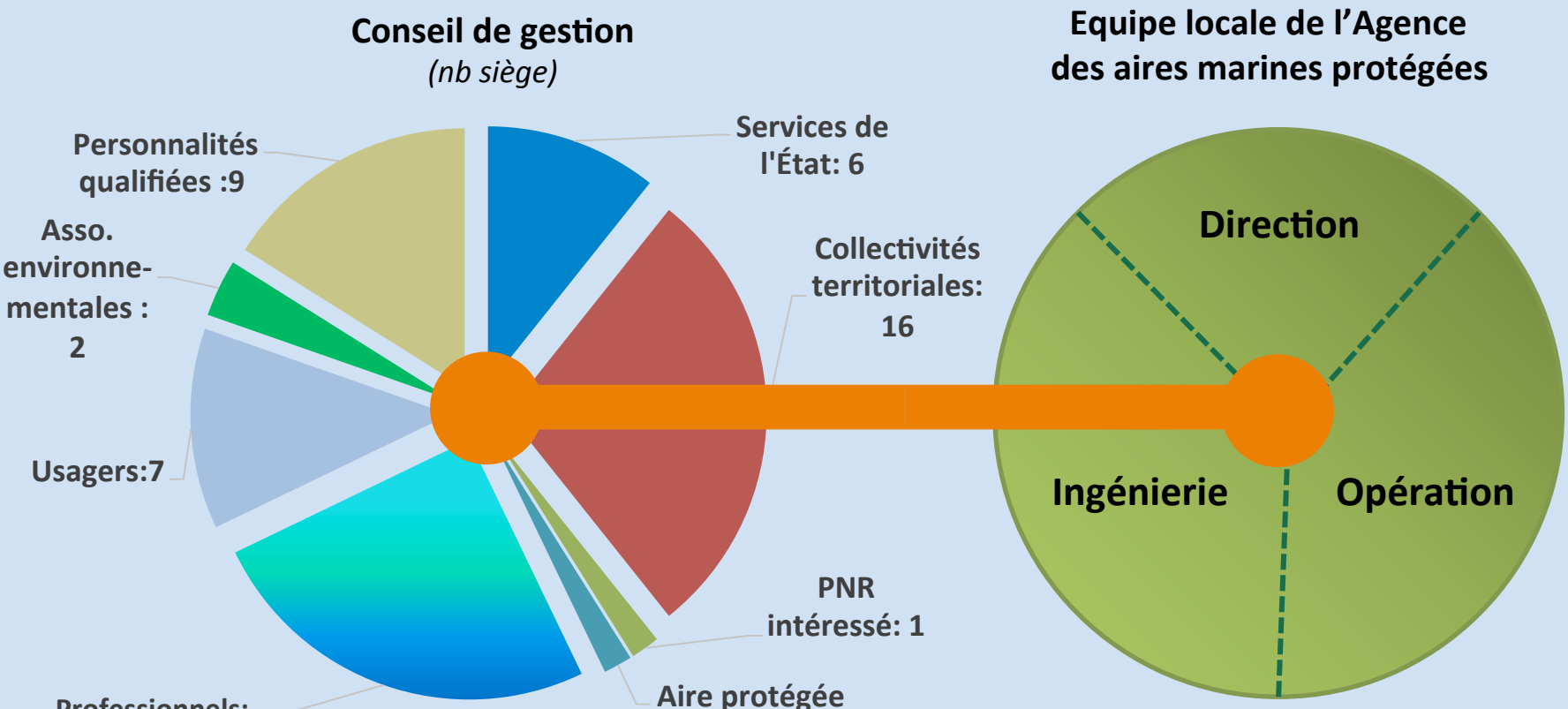

“LE” PARC

Quelles responsabilités ?

- Dans le Parc, la réglementation existante s'impose de la même façon qu'ailleurs avec *a minima* le même devoir de résultats attendu.
- Le conseil de gestion peut faire des propositions d'évolutions réglementaires.
- Il peut faire valoir des avis : avis simple et avis conforme.

Art R 334-33 du code de l'environnement

Lorsqu'une activité est susceptible d'altérer de façon notable le milieu marin d'un parc naturel marin, l'autorisation à laquelle elle est soumise ne peut être délivrée que sur avis conforme de l'Agence des aires marines protégées ou, sur délégation, du conseil de gestion.

Un tableau de bord pour guider la gestion

Les cétacés dans le Parc

AIRE DE RÉPARTITION DES CÉTACÉS DANS LE PÉRIMÈTRE DU PARC

EDITEE LE : **09/2014**

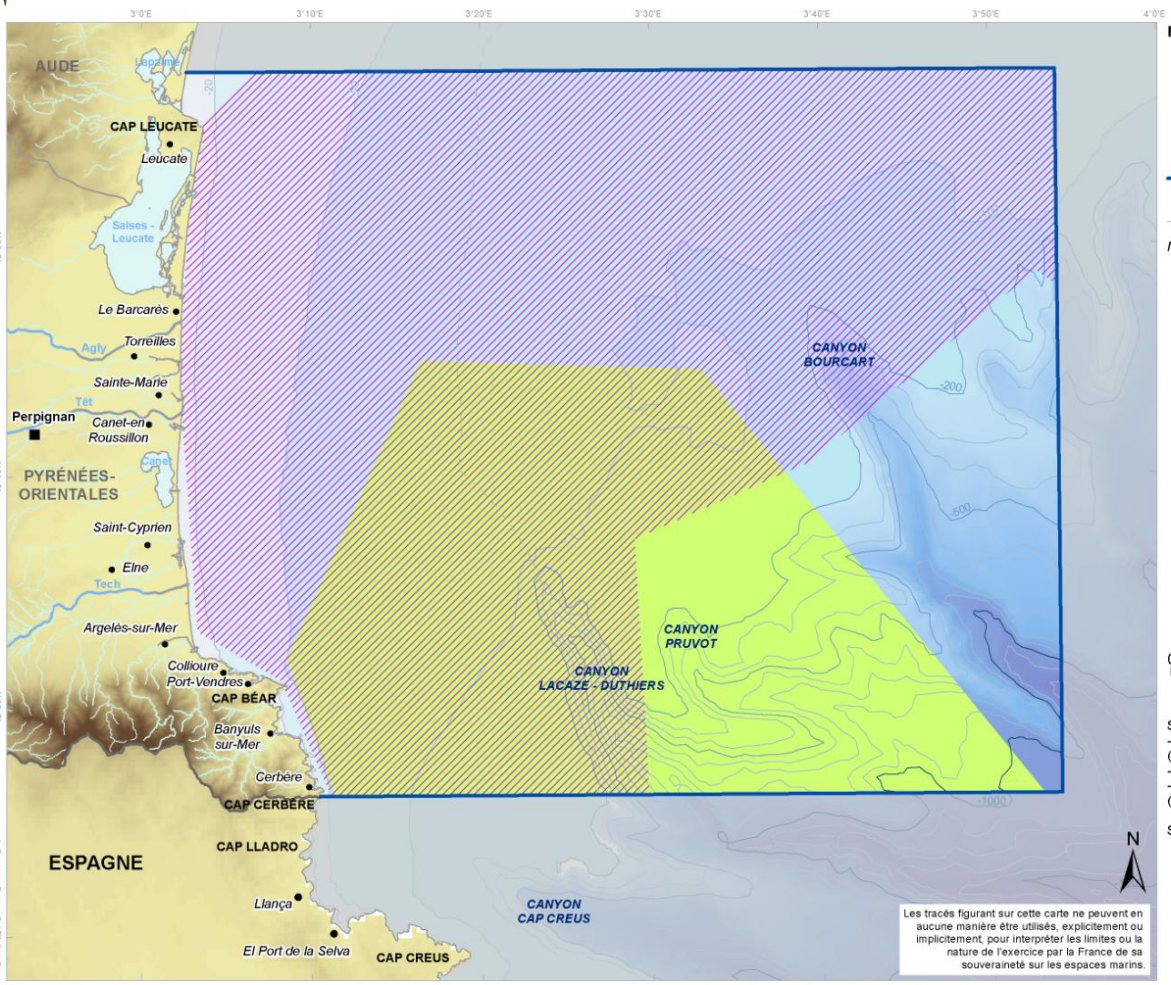

Répartition des cétacés:

- grand dauphin
- autres cétacés

Limite du parc naturel marin

Limite de la mer territoriale

Ne pas utiliser pour la navigation

0 4 8 km

0 3 6 milles marins

Sources :
- Cétacé: AAMP / PNMGL - Dire d'experts (selon réunions techniques);
- Délimitations terrestres, maritimes: SHOM, IGN, EEA;
- MNT : Ifremer GM (250m), ©SIG LR–2012 (traitement SIG: AAMP), CGIAR-CSI (SRTM-500m)

Système de coordonnées: RGF 93 / Lambert 93

Les cétacés dans le Parc

- Huit espèces communes de Méditerranée régulièrement observées.
- Au printemps : rorquals communs, grands dauphins, dauphins bleus et blancs.
- En été : surtout grands dauphins, en zone côtière et sur les têtes de canyons.
- Autres espèces observées plus rarement: dauphins de Risso, baleines à bec de Cuvier, dauphins communs à bec court, globicéphales communs, grands cachalots.
- Présence dans le Parc car habitats diversifiés (large plateau continental, talus entaillé de canyons profonds, début de plaine abyssale).

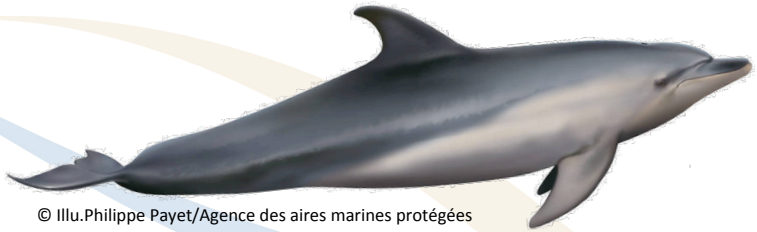

© Illu.Philippe Payet/Agence des aires marines protégées

© Illu.Michel Salaün

© Illu.Michel Salaün

Menaces liées aux activités anthropiques dans le Parc

- Dérangement acoustique : chevauchement important entre les zones de trafic maritime et les habitats critiques des espèces. ***Menace élevée***
- *Whale-watching* en plein essor depuis la fin des années 90 : professionnels qui sortent tous les week-end en été + plaisanciers (fréquence encore inconnue) → pas encore l'attrait touristique majeur (conditions météo très variables). ***Menace modérée***
- Pêche : pêche accidentelle (15^{aine} de chalutiers) + diminution de la quantité de poissons débarqués entraînant risque de compétition pour la ressource. ***Menace modérée***
- Risque de collision avec les grosses embarcations de commerce (***Menace faible***) et les activités de motonautisme (***Menace élevée***).
- Aménagements : éoliennes en mer… ***Menace inconnue***
- Pollutions biologiques, organiques et chimiques → ***Menace inconnue***

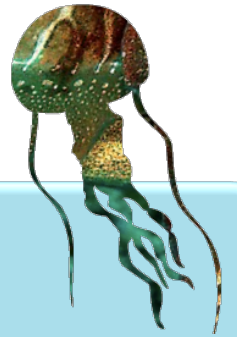

QUELQUES PRINCIPES D'ACTIONS

- Accompagner l'évolution de l'activité de *whale-watching* en renforçant les mesures de précautions / chartes.
- Développer, améliorer ou adapter les techniques de pêche pour limiter les captures accidentelles des mammifères marins.
- Réduire au maximum les macro-déchets et les engins de pêche abandonnés en mer (nettoyage, réduction aux sources, etc.).

Stratégie d'acquisition de connaissances et de suivi des cétacés du Parc

- **Les résultats attendus**

  - des connaissances fines à l'échelle du Parc sur la distribution, l'abondance, la composition des groupes de cétacés présents.
  - des connaissances sur les pressions s'exerçant sur les cétacés dans le périmètre du Parc.
  - des indicateurs "cétacés" du tableau de bord.
  - des protocoles de suivi permettant de compléter ces indicateurs, en cohérence avec les suivis mis en place à l'échelle de la façade méditerranéenne.
  - des partenariats renforcés avec les associations et les professionnels pratiquant l'observations des mammifères marins avec des professionnels formés aux bonnes pratiques d'observation.
  - la mise en place d'un programme de sciences participatives sur l'observation des mammifères marins.

Stratégie d'acquisition de connaissances et de suivi des cétacés du Parc

Les actions envisagées

- Établir des conventions de partenariat pour travailler sur :
  - la stratégie spatio-temporelle de suivi des cétacés dans le périmètre du Parc en cohérence avec la stratégie à l'échelle de la façade.
  - la définition des indicateurs cétacés du tableau de bord et les protocoles associés.
  - une campagne test de collecte de données avec les agents du Parc naturel marin du golfe du Lion et ses partenaires.
  - la réalisation d'une étude de faisabilité d'un suivi par acoustique passive.
- Organiser au second trimestre 2017 une formation à destination des professionnels du *whale-watching* intégrant des modules « Parc ».
- Mettre en place d'un programme de science participative et de collecte des données en mer avec les acteurs locaux.
- Participer à l'Interreg MED, SYN4MPA.
- Participer à désignation/gestion des sites N2000 au large inclus dans la zone du Parc.

Merci

©Franck Mazéas